

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré, présidée par Monsieur le maire Pierre Poirier et tenue le 26 mars 2013, à 19h30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 100, Place de la Mairie.

SONT PRÉSENTS :

- Monsieur Pierre Poirier, maire
- Monsieur Michel Bédard, conseiller
- Monsieur Paul Edmond Ouellet, conseiller
- Monsieur Réjean Vaudry, conseiller
- Monsieur André Brisson, conseiller et maire suppléant
- Monsieur Alain Lauzon, conseiller
- Madame Lise Lalonde, conseillère

SONT AUSSI PRÉSENTS :

- Monsieur Jacques Brisebois, directeur général
- Madame Danielle Gauthier, directrice générale adjointe

Le Conseil, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate qu'un avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance spéciale est ouverte à 19h30.

RÉSOLUTION 7127-03-2013
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Lauzon :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la séance spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance spéciale
3. Approbation du devis pour travaux de remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout sur la rue Principale et autorisation de procéder à l'appel d'offres
4. Avis de motion - Règlement numéro 197-1-2013 amendant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 197-2011 afin de modifier les critères applicables dans le secteur Carré des Pins (Ha-736)
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 7128-03-2013
APPROBATION DU DEVIS POUR TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE CONDUITES D'AQUÉDUC ET D'ÉGOUT SUR LA RUE PRINCIPALE ET AUTORISATION DE PROCÉDER À L'APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite obtenir des soumissions pour le remplacement des services municipaux sur la rue Principale ainsi qu'une section des rues de la Gare et du Cheminot ;

CONSIDÉRANT QU'un devis a été préparé par Robert Laurin, ingénieur.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bédard :

D'APPROUVER le devis # 2013-012 préparé par Robert Laurin, ingénieur ;

DE NOMMER, à titre de responsables de l'information aux soumissionnaires pour ledit appel d'offres, Martin Letarte, directeur des travaux publics, en regard des informations administratives et Robert Laurin, ingénieur en regard des informations techniques et, le tout conformément aux dispositions de la politique de gestion contractuelle municipale ;

D'AUTORISER le processus d'appel d'offres public.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION 7129-03-2013
RÈGLEMENT NUMÉRO 197-1-2013 AMENDANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX
PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 197-2011
AFIN DE MODIFIER LES CRITÈRES APPLICABLES DANS LE SECTEUR CARRÉ DES
PINS (HA-736)

Il est donné à la présente assemblée par Monsieur le conseiller Alain Lauzon un avis de motion à l'effet que sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, un règlement amendant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 197-2011 afin de modifier les critères applicables dans le secteur Carré des Pins (Ha-736).

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

RÉSOLUTION 7130-03-2013
LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Edmond Ouellet de lever la présente séance spéciale à 19h35.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

(S) PIERRE POIRIER
Pierre Poirier
Maire

(S) JACQUES BRISEBOIS
Jacques Brisebois
Directeur général